

Nombres de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
22	29	26

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 juin 2011**

N° 2011/06/28/03

Date de la convocation
20/06/2011

Date d'affichage
20/06/2011

OBJET DE LA DELIBERATION

**ELECTION DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS POUR LES
DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC**

Le 28 juin 2011 à 20 h 30 le conseil municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie, sous la présidence de Monsieur BIAUX Alain, maire.

Présents : M. BIAUX Alain, maire,

Mmes DETERM Dominique, LE LAY Chantal, LEMERE Sylvie,

MM. BISSON Dominique, FAUCONNET Gérard, FENAT Denis, PIERRON Jacques, adjoints.

Mmes DORTA-BERMEJO Marie-Thérèse, GABREL Corinne, GERARDIN Agnès, LEFORT Claudine, STEVENOT Dominique, THILLY Monique.

MM. BESSON Thierry, CALLIOT Daniel, CHOULARD Jean-Michel, JOSEPH Denis, PERNET Pierre, PEROT Jean-Claude, SARTELET Alain, SMITH William.

Excusés :

M. LHENRY Hervé qui donne pouvoir à Mme LE LAY Chantal

Mme MILLOT Bernadette qui donne pouvoir à Mme THILLY Monique

Mme MOREAU Agnès qui donne pouvoir à Mme GABREL Corinne

Mme ROLLET Marie-France qui donne pouvoir à M. FENAT Denis

Absents :

M. ANTUNES José

M. CARRASCO Guy

Mme CORREIA Véronique

Secrétaire de séance : M. SARTELET Alain

**3/ ELECTION DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS
POUR LES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC**

Par délibération en date 23 mai 2011, notre Assemblée a décidé d'organiser l'élection des membres titulaires et suppléants de la commission visée à l'article L 1411-5 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui sera appelée à retenir la liste des candidats admis à remettre une offre, à recevoir et analyser les offres reçues et à donner son avis sur les candidats avec lesquels engager les négociations, dans le cadre des délégations de service public.

La commission est composée du Maire et de 5 membres de l'assemblée délibérante (5 titulaires et 5 suppléants), le comptable de la collectivité et un représentant du ministre chargé de la concurrence siègent également à la commission avec voix consultative.

Il s'agit d'un scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel.

Le dépôt des listes relatives aux membres titulaires et suppléants devait avoir lieu au plus tard le 27 juin 2011.

Il y a lieu maintenant de procéder à l'élection de la commission selon les conditions prévues par les textes.

Une liste a été déposée dans les délais.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU les dispositions du code des marchés publics,
OUI l'exposé qui précède

DECIDE de procéder à l'élection de la commission d'ouverture des plis pour les délégations de service public, qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants présents ou représentés : 26

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 25

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 25

Après un vote à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel, la liste suivante ayant obtenu 25 voix est élue :

Le Président de la commission d'ouverture des plis étant le Maire ou son représentant désigné.

membres titulaires :

M. FAUCONNET Gérard
M. PIERRON Jacques
M. FENAT Denis
M. BISSON Dominique
Mme DETERM Dominique

membres suppléants :

M. SARTELET Alain
M. CHOUARD Jean-Michel
M. PEROT Jean-Claude
M. CALLIOT Daniel
Mme THILLY Monique

Adopté à la majorité avec 25 voix exprimées.

Acte rendu exécutoire

Fait à Fagnières, le 1^{er} juillet 2011

Après dépôt en Préfecture

Le Maire,

Le

et publication du

A. BIAUX